

Concours national des entrées de ville et de reconquête des franges urbaines

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mercredi, 30 Octobre 2013 00:00 -

Colloque et remise du prix 2013 le 28 octobre au Sénat :

Le concours a pour objet de récompenser les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre d'opérations exemplaires en matière de reconquête de franges urbaines : opérations qui visent à stabiliser les franges et à lutter contre l'étalement urbain, opérations qui visent à fédérer une organisation urbaine structurée et cohérente, ou encore opérations qui placent le paysage au cœur du processus de reconquête en tant qu'élément fédérateur du projet de territoire... Sont concernés :

- tous les secteurs situés en franges urbaines ou périurbaines qui ont fait l'objet d'un projet de requalification, entrant dans le cadre d'une politique générale destinée à redonner une lisibilité et une structure au territoire considéré et qui raisonne avec le tissu urbain existant ;
- les entrées de ville, les pénétrantes urbaines requalifiées, les abords de gare ferroviaire, portuaire ou aéroportuaire.

Prix National 2013 Ex-aequo :

- Ville de Chambéry

Maîtrise d'œuvre:

Paul Chemetov

Hors-Champs, *urbanistes-paysagistes*

Bureau d'études Arcadis

- Ville de Sainte-Maure-de-Touraine

Maîtrise d'œuvre:

SAFEGE, *concepteur de solutions*

d'aménagement durable

AUREA, *bureau d'études-paysagistes*

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Concours national des entrées de ville et de reconquête des franges urbaines](#)